PARTICULIERS

COMMENT GARDER SA MAISON PROPRE TOUT EN AYANT DU TEMPS POUR SOI ?

Travail Partage 62 simplifie votre quotidien tout en réalisant un geste solidaire!

Vous choisissez la durée de l'intervention, la fréquence, régulière ou ponctuelle, ainsi que les taches à effectuer, notre salarié interviendra selon le planning des tâches que vous aurez déterminé et mis en place avec notre chargé de mise à disposition.

Ménage* courant ou de printemps, repassage, lavage de vitres, préparation de repas.

Jardinage*, tonte, taille, désherbage, arrosage, ramassage de feuilles, rangement du bois de chauffage.

Travaux de petits bricolages : peinture, tapisserie, montage et démontage de meubles

Aide aux déménagements, emballage/déballage, préparation de vos cartons, chargement et déchargement, nettoyage et préparation visite fin de bail.

Simplicité, nous prenons en charge, en tant qu'employeur, la partie administrative liée à l'emploi du salarié : déclaration d'embauche, fiche de paie, congés payés, planning.

*Réduction d'impôts : vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt sur vos dépenses liées à l'emploi d'un salarié à votre domicile.

Pour + d'infos: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12

COMMENT CONTACTER L'ASSOCIATION ?

Nos bureaux

21 rue Coquelin 62200 Boulogne-sur-mer Tél: 03 21 30 02 45 contact@atp62.com

Nos horaires

Du lundi au vendredi Matin : 8h30 - 12h Après-midi : 13h30 - 17h

Parkings
Saint Louis, Place des Victoires

www.atp62.com



AU CŒUR DE L'EMPLOI SUR LE BOULONNAIS!

SIMPLICITÉ, ÉCOUTE, COMPÉTENCES QUALITÉ, DIVERSITÉ, RÉACTIVITÉ























AU CŒUR DE L'EMPLOI SUR LE BOULONNAIS!

Depuis 30 ans, Travail Partage 62 accompagne le retour à l'emploi de nombreux habitants du Boulonnais avec le concours de ses clients particuliers, Associations, Collectivités locales ou Entreprises.

Travail Partage 62 est une association loi 1901, à but non lucratif, conventionnée par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, Travail Partage 62 assure son fonctionnement et participe au développement de l'économie locale. Par sa coopération avec les entreprises, Travail Partage 62 leur donne le moyen d'exprimer leur engagement dans la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et d'agir pour l'insertion. Elles marquent ainsi leur Responsabilité sociétale en favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.

NOS ATOUTS

Travail Partage 62, une équipe professionnelle à votre écoute qui vous assure :

- Évaluation personnalisée de vos besoins
- Recherche minutieuse des compétences
- Mise à disposition rapide
- Simplicité de gestion : vous n'êtes pas l'employeur, nous prenons en charge la partie administrative liée à l'emploi du salarié.

PROFESSIONNELS

UNE RÉPONSE PERTINENTE À DES BESOINS CLAIREMENT IDENTIFIÉS !

ENTREPRISES, COPROPRIÉTAIRES, ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS

Nous mettons à disposition nos salariés dans les différentes circonstances de votre activité dans les domaines suivants :



Nettoyage des locaux intérieurs, extérieurs : copropriétés, chantiers, espaces commerciaux.

Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, préparation de terrains, taille de haies, déneigements.





Bâtiment: peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage.

Manutention: chargement et déchargement, déplacement d'archives, montage et démontage de meubles, emballage, mise en carton.





Restauration: service en salle, plonge, commis de cuisine.

Accueil, mise sous pli, distribution de flyers.

QUALITÉ & RÉACTIVITÉ

- Remplacement d'un salarié absent
- Surcroit d'activité
- Commande exceptionnelle
- Projet de recrutement
- Besoin de personnel en réponse aux clauses d'insertion (Marchés Publics)

Acteurs de la Démarche Progr'ESS, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue de nos pratiques.

